

DELIBERATION N°94/2018

Le **Mardi 11 décembre 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert			X	ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick		X		TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	X			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 14 4 5
TOTAL VOTANTS 20
TOTAL VOIX 25

2

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL94-2018-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018

DELIBERATION N°94/2018

Objet : ACQUISITION COMPLEMENTAIRE

Opération 16-284 : Bassens - Rue Georges Lamarque

Demandeur : BASSENS

Portage en cours : 2 100 000 €

Axe : Logement

Durée de portage prévue : 4 ans

Remboursement du capital stocké :

2 % les 3 premières années puis solde

Taux de portage annuel HT : 1 %

En date du 11/05/2016 , le conseil d'administration a donné son accord pour acquérir la totalité d'une parcelle et la 1/2 indivise de la copropriété puisque le restant lui appartenait. La commune sollicite aujourd'hui l'EPFL afin d'acquérir la maison mitoyenne à ce bien ce qui lui permettra d'envisager la réalisation de logements sociaux.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Bassens	AD38	471 Rue Georges LAMARQUE	266 m ²	Sols	Uch10	120 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 13/12/2018
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20181211-DEL94-2018-DE
 Date de télétransmission : 13/12/2018
 Date de réception préfecture : 13/12/2018